

**A Brest, le vendredi 25 novembre 2011, nous vous invitons à une manifestation de femmes**

**Départ : place de la Liberté à 19h 30**

**Arrivée : à L Cause au 4 rue Ernest Renan pour un temps convivial mixte autour d'une soupe**

## **CONTRE LES VIOLENCES AU « PAYS DES DROITS DE L'HOMME », OÙ SONT LES DROITS DES FEMMES ?**

La domination masculine imprègne l'ensemble des rapports sociaux entre les sexes. Elle distribue le pouvoir et les places de façon inégalitaire entre les femmes et les hommes : au travail, dans la représentation politique, à la maison, dans le sport, les médias, les arts et la culture. Partout les femmes doivent se battre pour l'égalité.

Les affaires récentes impliquant des hommes politiques ont mis en évidence un déni des violences faites aux femmes. Les insultes sexistes, les propos méprisants ont fusé et occupé écrans et colonnes de journaux. À l'heure actuelle, *les violences, toutes les femmes connaissent : elles peuvent aller crescendo, de l'insulte au meurtre, en passant par le viol, du sexisme ordinaire au crime...*

C'est la main aux fesses dans le métro et les sifflets méprisants dans la rue

C'est la fille obligée de s'habiller en jogging pour avoir la paix

C'est la femme menacée d'un mariage forcé

C'est la femme qui rentre à 2 heures du matin et qui regarde sans cesse derrière elle pour voir si personne ne la suit

Ce sont les coups, injures, insultes, menaces, humiliations, viols par le conjoint. La confusion est grande entre libertinage et violence sexuelle, entre drague et harcèlement sexuel, entre relation sexuelle et viol. Ces affaires sont médiatisées en raison de la célébrité des hommes concernés. Les violences envers les femmes sont quotidiennes et universelles. Elles sont l'expression des rapports de domination exercés par les hommes sur les femmes dans le système patriarcal.

C'est la lesbienne violée, pour qu'elle apprenne ce qu'est « un homme, un vrai »

C'est la copine, au travail, harcelée constamment par son chef qui veut la faire « passer à la casserole »

C'est la voisine qu'on entend crier et pour laquelle on hésite à appeler la police

C'est la femme qui n'a jamais pu dire que son père l'a violée dans sa jeunesse et que cela a fichu sa vie en l'air

C'est la femme immigrée qui ne peut rien dire contre les violences de son mari quand son titre de séjour dépend de lui

C'est la femme violée dans un conflit armé qui réclame l'asile en France

C'est la mère de 3 enfants qui vit seule et est contrainte de se prostituer pour boucler les fins de mois

C'est la fille violée par plusieurs garçons, que ce soit dans une cave, un salon ou lors d'un bizutage

C'est la femme qui meurt sous les coups d'un conjoint ou d'un ex conjoint.

Nous, féministes individuelles, associations féministes, syndicats et partis politiques, tenons à réaffirmer que :

**la lutte contre les violences faites aux femmes** est une lutte pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes, et que nous continuerons à la mener envers et contre tout. Nous réaffirmons que les violences sexuelles ne sont pas du domaine du privé, du domaine de la drague et de la séduction. Elles sont du domaine public car elles tombent sous le coup de la loi.

### **NOS REVENDICATIONS :**

Pour lutter contre les violences, il faut avoir la volonté politique de voter des lois, de les appliquer en se fixant comme objectif d'informer, de sensibiliser, de convaincre. Ce n'est pas le cas de la loi votée en juillet 2010, grâce à nos mobilisations. Malgré des avancées, les premières remontées sur son application semblent pour le moins « contrastées »

Parce que les violences ne doivent pas être une fatalité pour les femmes, nous exigeons, comme en Espagne, une loi cadre et que des moyens soient dégagés pour permettre un contrôle de l'application de cette loi.

Nous exigeons une commission de contrôle multipartite où siègent les pouvoirs publics, des parlementaires et des associations de défense des droits des femmes.

Enfin, nous exigeons que les associations féministes conservent les missions de service public auprès des victimes, ce qui implique le maintien et l'augmentation des moyens financiers qui leur sont accordés. Il est hors de question que l'État se désengage ! Pas de diminution de budget dans le cadre du transfert des missions de service public aux collectivités territoriales !

### **NOUS EXIGEONS :**

des campagnes d'information, de sensibilisation auprès de tous les publics et la mise en place d'une éducation non sexiste dans l'éducation nationale

une formation obligatoire en matière de prévention et de prise en charge des violences faites aux femmes pour tout-e-s les professionnel-le-s

le changement dans le code pénal et le code du travail de la définition du harcèlement sexuel - dicit l'Union Européenne, un « comportement non désiré à connotation sexuelle »

la délivrance ou le renouvellement du titre de séjour pour les femmes étrangères victimes de violences conjugales.

le statut de réfugiée pour toute femme demandant l'asile parce que victime de violences sexistes, sexuelles ou lesbophobes

l'abrogation du délit de racolage et la mise en œuvre d'une politique de pénalisation du client de la prostitution.

une politique de logements prioritaires pour les femmes en danger.